Direction du tourisme et du patrimoine Service de l'Inventaire du patrimoine culturel

Opération d'Inventaire du patrimoine de Rennes Métropole Synthèse de l'enquête sur la commune de Pacé (35)

Avril 2019



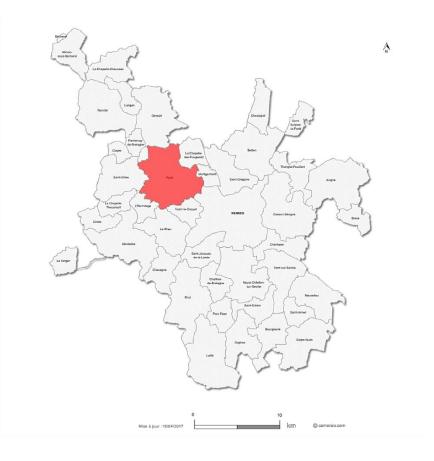
L'Inventaire du patrimoine culturel : recenser, étudier, faire connaître

Créé en 1964 et compétence du Conseil régional de Bretagne depuis 2007, le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de Bretagne a pour mission de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine breton.

Au travers de la connaissance produite, l'opération d'Inventaire a pour objectif d'apporter une vision éclairée du patrimoine aux collectivités et acteurs locaux. La conduite de l'enquête se fait en lien étroit avec eux : les municipalités sont informées des enquêtes, renseignent leurs administrés sur son déroulement, et font part aux chargés d'études de la connaissance qu'ils ont de leur territoire, des acteurs patrimoniaux (érudits, associations, services...) et mettent à leur disposition la documentation dont ils disposent.

Par sa connaissance du patrimoine régional, l'Inventaire est en mesure d'apporter également conseils et expertise pour les projets d'aménagement et de valorisation portés localement.

Entre septembre 2018 et avril 2019, la commune de Pacé a fait l'objet d'une enquête d'inventaire. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi de Rennes Métropole et d'une connaissance approfondie du patrimoine à l'échelle des 43 communes de l'agglomération.



Ce travail vient compléter et enrichir un pré-inventaire effectué en 1974 sur la commune, puis un inventaire préliminaire en 2004.

Dans le cadre d'un partenariat pluriannuel, la Région Bretagne s'est engagée à accompagner ce territoire de projet dans cette démarche de connaissance autour de son patrimoine, en vue d'une protection et d'une mise en valeur de celui-ci.

La conduite de l'opération d'Inventaire du patrimoine se déroule en plusieurs phases :

- un *recensement de l'ensemble du bâti du territoire* qui permet d'avoir une vision globale de chaque commune, puis du territoire. Ce recensement identifie les éléments représentatifs, remarquables, les thématiques majeures... La commune de Pacé a fait l'objet d'un recensement complémentaire de l'inventaire préliminaire de 2004. En tout **223 édifices ou ensembles architecturaux ont été recensés sur la commune de Pacé** entre septembre et décembre 2018. Ces éléments bâtis sont géolocalisés, photographiés et ont fait l'objet d'une évaluation patrimoniale. L'ensemble de ces données est accessible sur *Kartenn* (http://kartenn.region-bretagne.fr)
- la constitution de dossiers d'étude. 19 dossiers d'études monographiques ou d'ensembles représentatifs sur le territoire de la commune accompagnés de documents iconographiques (plans cadastraux, photographies anciennes et contemporaines) ont été réalisés et sont accessibles sur le portail patrimoine.bretagne.bzh

Parallèlement au travail de terrain, des recherches documentaires et archivistiques ont été menées :

- Archives municipales : documents d'urbanisme (étude ZPPAU par Marc Petitjean , classement PBIL, PLU, etc)
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : E-Dépôt de la commune, Fonds des Bouillons, Séries diverses (sources iconographiques et tapuscrites)

Sommaire

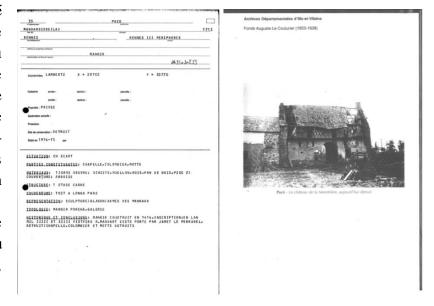
1.	Etat de l'inventaire sur la commune de Pacé	p. 5
2.	Présentation de la commune	p. 8
3.	Un bourg constitué autour de l'église - Le développement du bourg - L'architecture civile du bourg	p. 11
4.	Le rôle déterminant de la Flûme et le village du Pont de Pacé - Les moulins - Les ponts - Le développement du village du Pont de Pacé	p. 13
5.	Un territoire structuré par les élites - Les châteaux - Les manoirs et demeures	p. 15
6.	Prédominance de l'architecture rurale - Les matériaux - Structures et organisation	p. 17
7.	Développement de la commune et urbanisation à partir du milieu du XXe siècle - Les lotissements - Le logement pavillonnaire dispersé - Les réalisations d'architectes	p. 19
8.	Pistes à développer - Les typologies du bâti - Le patrimoine d'accompagnement - Le patrimoine menacé : de la connaissance à la préservation	p. 23

1. Etat de l'inventaire sur la commune de Pacé

L'inventaire topographique de Pacé, commencé en 2018, vient compléter et réactualiser *le pré-inventaire du patrimoine architectural et des sites* de 1974 par Jean-Yves Desdoigts ainsi que *l'inventaire préliminaire* de 2004 par Claude Quillivic. L'analyse de ces nouvelles données permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine bâti de la commune ainsi que de dégager des typologies de formes ou d'éléments architecturaux du territoire.

• Le pré-inventaire du patrimoine architectural et des sites de 1974 a été réalisé sous l'égide de la Coordination Régionale Bretagne de l'Inventaire des Monuments et Richesses Artistiques de la France et du Centre de la Recherche Scientifique pour le compte de l'Agence d'Urbanisme du District de l'Agglomération Rennaise. Il a recensé le patrimoine le plus remarquable de Pacé et l'architecture dite savante que sont l'église, les châteaux - au nombre de trois et répartis sur un axe nord-sud -, ou encore dix manoirs, neuf maisons de maîtres, cinq édifices d'habitat rural et trois autres lieux non-qualifiés qui sont en réalité un moulin, un pont et une ferme.

Cette étude - en format papier consultable au Service de l'Inventaire de la Région Bretagne - se présente sous la forme de fiches d'identité du bâtiment, avec ses caractéristiques principales (lieux, matériaux, typologie, historique, etc.) ainsi qu'une photographie.



• L'inventaire préliminaire de 2004 a identifié 246 édifices d'intérêt patrimonial sur la commune de Pacé. A titre d'information, en 2004, la méthodologie de travail n'étant pas la même, ces 246 données ne figurent non pas comme des notices de recensement mais bien comme des dossiers d'étude sur le portail patrimoine.bretagne.bzh, bien qu'ils soient dans leur contenu équivalent à des fiches de recensement. Le cadre temporel donné à cette étude court du XVe siècle au milieu du XXe siècle avec une majorité de bâtiments datés du XIXe. Leur dénomination est variée, allant du château, aux chemins de croix en passant par les ponts. Néanmoins les fermes sont majoritaires avec 152 dossiers. En seconde position arrivent les maisons et les demeures respectivement au nombre de quarante-trois et treize. Cela a également

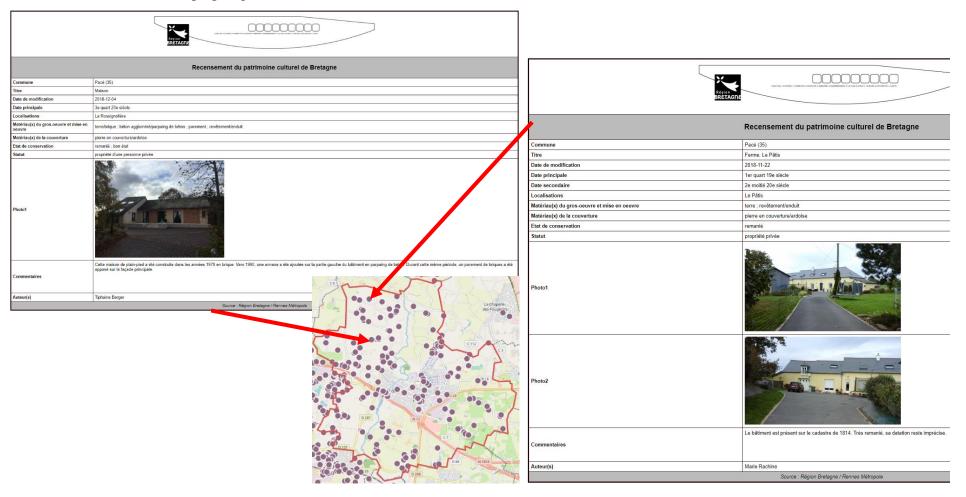
permis de préciser le précédent recensement : par exemple, sept manoirs supplémentaires ont été identifiés, montant le nombre total à dixsept, dont dix sont qualifiés de manoirs-fermes.

Enfin, concernant les matériaux répertoriés, la plus grande partie est construite en terre, selon la technique de la bauge, caractéristique du bassin rennais. Mais quelques rares bâtiments en pan de bois subsistant ont été mentionnés.



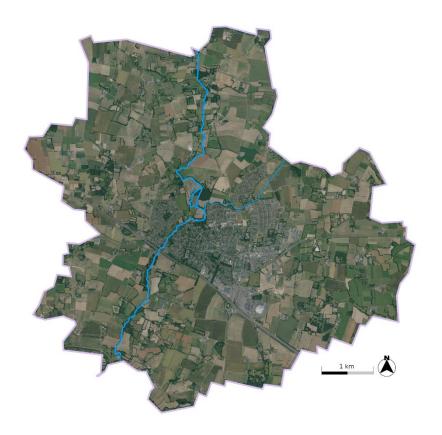
Cimetière, boulevard du Duc Jean V (Pacé) - Vue partielle ouest

L'inventaire topographique sur la commune de Pacé réalisé en 2018 a recensé environ 223 édifices et ensembles architecturaux jugés d'intérêt patrimonial. Il couvre une période allant du XVIIe siècle aux années 1970 et a fait ressortir une forte proportion de bâtiments du XIXe siècle avec 139 entités ainsi qu'un nombre important d'édifices du XXe siècle, avec soixante-et-onze entités.
En termes de dénominations, cette enquête compte cent vingt-cinq fermes et quatre-vingt-deux maisons, ce qui correspond à la majorité du recensement. Les autres édifices répertoriés sont deux granges, deux écarts, une dépendance ainsi que cinq lotissements. Ont été identifiés 157 édifices en terre, dont une grande partie d'entre eux sont des fermes. Quelques édifices en pierre sont également ressortis, de même que des constructions en parpaings de béton.



2. Présentation de la commune

Localisée proche du centre de l'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, Pacé bénéficie d'une situation géographique profitable à son développement économique puisqu'elle n'est éloignée que de 10,4 km du coeur de Rennes. Située au nord-ouest de cette dernière, elle y est reliée par un réseau de transport urbain (bus) et par la Nationale 12, joignant la capitale bretonne à Saint-Brieuc, puis Brest. Elle est également traversée par la Départementale 29, deuxième rocade de l'agglomération rennaise, permettant de rejoindre le nord et le sud de l'Ille-et-Vilaine. Accueillant 11 531 habitants en 2015 contre 9 961 en 2010, Pacé est la huitième commune la plus peuplée du département et sa superficie de 35 km² en fait l'une des plus grandes de Rennes Métropole.



Traversée et partagée en deux du nord au sud par la Flûme - affluent de la Vilaine coulant sur 33,9 km - Pacé s'est implantée sur un territoire géologiquement riche en schiste. En revanche, il semblerait qu'il n'y ait pas de carrière de roches dures tel que le granit, ce qui a amené les bâtisseurs à se tourner vers un autre matériau : la terre. Sa mise en oeuvre par la technique de la bauge est caractéristique du pays de Rennes, plus généralement de Haute-Bretagne. Sur ce territoire l'habitat réalisé dans ce matériau - très présent à Pacé - est daté entre le XVIIe siècle et 1930. Par ailleurs, la large vallée de la Flûme accueille la plus grande densité du bâti de la commune. A l'est de ce cours d'eau s'étend presque deux tiers de la commune largement constitués d'étendues découvertes mais rythmées ci et là par des bocages. L'ouest est quant à lui plus irrégulier avec de nombreux ruisseaux et une végétation plus dense. Le sud était recouvert de la forêt de Mont-Mahon, aujourd'hui disparue.

Du village à la ville

Si l'époque d'origine de la commune n'est pas certaine, son nom donne quelques indications. Celui-ci découlerait d'un propriétaire de l'époque gallo-romaine *Paceium* ou *Paceum*, devenu par la suite *Pache* puis Pacé. Cette origine antique est difficile à confirmer malgré l'attestation du passage au sud de la commune d'une ancienne voie romaine reliant *Condate* à *Vorgium*. Non pavée, elle serait passée près de Launay-Thébert, du Haut et Bas-Breil. Il est possible que le pont de Pacé ait été précédé d'un gué, permettant de traverser la Flûme dès cette époque, mais rien n'atteste cette hypothèse. Il s'agit du premier pôle d'habitat de la commune s'étant développé autour d'un relais de poste et d'hôtelleries pour les voyageurs obligés d'emprunter le pont construit à la période médiévale. Les cours d'eau sont d'une importance capitale pour l'implantation des hommes sur un site. Ici, cela se manifeste par la présence de sept moulins le long de la Flûme construits au fil du temps et participant à la richesse du lieu. Le deuxième pôle de développement de la commune est l'actuel bourg, avec la plus ancienne trace de bâti attestée au XIe siècle dans la maçonnerie du mur sud sud de l'église.

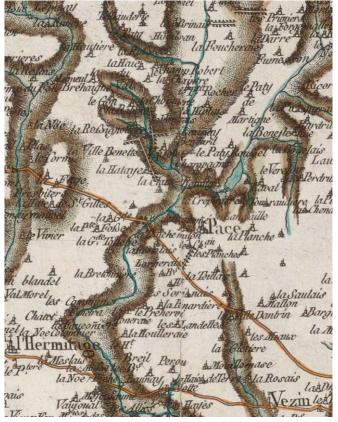


Tableau d'assemblage du cadastre de 1814. © AD35



Le pont de Pacé - inscrit au titre des Monuments Historiques - ; l'église Saint-Melaine de Pacé, début XXe siècle. © AD35





Carte des Cassini, extrait, fin XVIIIe siècle. © BNF





Le nombre de manoirs, de châteaux, de demeures bourgeoises mais également de grandes fermes éparpillés sur la commune atteste d'un territoire riche et actif. À noter que l'agriculture a constitué pendant longtemps l'élément de développement du pays pacéen, notamment la culture du lin. Au Moyen Âge, de nombreuses petites seigneuries se sont installées dans les alentours. La famille Champagné semble avoir eu un rôle important dans le développement de la ville puisqu'elle serait à l'origine de la création de la paroisse. Très puissante comme celle de Texuë, cette seigneurie possédait le droit de basse, moyenne et haute justice et relevait du Duc de Bretagne et du Roi de France. De même qu'il existe toujours un lieu-dit au nom des Champagné, la ferme de Melon subsiste à Pacé, faisant référence à Geoffroy de Meslon, chevalier pacéen, qui participa au fameux combat des Trente en 1351. D'autres familles influentes ont marqué de leur nom l'histoire de la cité, en témoignent aujourd'hui plusieurs manoirs et châteaux comme ceux de la Rossignolière, de la Mandardière, de la Glestière, de Champalaune, de la Chevalerie et de Tixuë.

Au vu des sources qui démontrent l'ancienneté de Pacé, il est étonnant de constater que très peu de bâti du Moyen Âge et du début de la période moderne subsiste. Cela est dû aux affrontements des guerres de Religion au XVIe siècle. En 1656, la route royale numéro 12 - qui facilite les échanges déjà nombreux avec la capitale et qui traverse Pacé d'est en ouest - est pavée. Enfin, jusqu'au début du XXe siècle les activités rurales prédominent, l'aspect du bourg se modifie au fil des années et la campagne conserve son visage séculaire. En 1955, l'électrification de la commune prend fin et les années 1960 sonnent le début de l'urbanisation moderne en lien avec la proximité de la commune avec Rennes. Pacé connaît un essor

important et un agrandissement progressif avec en 1965 la construction du premier lotissement du Village Neuf. Au fil des années, le cadre de vie a été préservé avec des espaces verts, des chemins piétonniers, de petites places.

Le manoir de la Touche-Milon ; le château de la Glestière, début XXe siècle. © AD35

3. Un bourg constitué autour de l'église

Le développement du bourg



Cadastre de 1851, bourg de Pacé. © AD35



Eglise et presbytère, vers 1960. © Région Bretagne

Les deux pôles d'urbanisation principaux de Pacé sont le bourg et le village du Pont. Depuis les années 1960, la commune connaît un développement important et ces deux pôles - aujourd'hui reliés par un tissu urbain contemporain - étaient à l'origine bien distincts. Le bourg s'est constitué avec pour centre l'église.

La paroisse de Pacé appartient, dès 1152, à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. Celle-ci y établit un prieuré, ce qui explique la présence dans l'église paroissiale de quelques vestiges de l'époque romane. Elle ne comprenait primitivement qu'une nef à laquelle ont été ajoutées, au XVIe siècle, deux chapelles formant un transept. De nombreux autres aménagements ont été réalisés au cours des siècles : au XVe siècle le pignon ouest est percé d'une porte, le choeur est surmonté d'un campanile carré daté de 1656 et le clocher au-dessus de la nef est élevé en 1647.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le cimetière se trouvait tout autour de l'église paroissiale, mais celui-ci a été déplacé à l'ouest de la commune. Sur la place du bourg se trouvait jusque dans les années 1970 le presbytère de la paroisse, remplacé par un centre commercial.

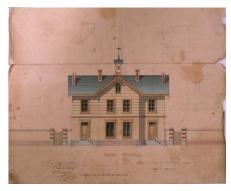
Malgré cette occupation ancienne, les maisons du bourg datent en majorité du XIXe siècle. En effet, au cours des guerres de Religions, les partisans du duc de Mercoeur - fervent ligueur - ne pouvant prendre Rennes, s'attaquent aux alentours et ravagent le village de Pacé le 20 mars 1597. De ce fait, il ne reste que peu de traces postérieures au XVIe siècle. La majorité des commerces et maisons ont été reconstruits en terre dans l'alignement de la rue, avec une tendance au développement le long des axes de circulation. La partie est du bourg est restée longtemps non construite, jusqu'à la limite des XIXe et XXe siècles. Quelques ouvrages publics tels que la mairie ou les écoles ont permis de développer ce bourg encore modeste au cours de cette même période.

L'architecture civile du bourg

A la fin du XIXe siècle, l'architecture civile ou collective de Pacé se démarque de l'ensemble des édifices environnants avec la construction de la mairie-école et des écoles. Au lendemain de la Révolution et à l'aube de la laïcisation du pays, ces bâtiments viennent rivaliser avec les grandes demeures du territoire et l'église de Pacé.

Un projet de construction d'une nouvelle mairie voit le jour au milieu du XIXe siècle. Elle accueille dans un même temps l'école communale des garçons. Cette période est caractérisée par le développement de la scolarité en France, suite aux lois Guizot (1833) puis aux lois Ferry (1881 et 1882). La construction d'école est d'actualité : les effectifs augmentent, justifiant l'arrivée de nouveaux instituteurs, l'aménagement de nouvelles classes ou encore la construction de nouvelles écoles. L'architecture scolaire fait l'objet d'une attention particulière : elle est le témoin de la volonté politique de la IIIe République, celle d'un accès à l'instruction civique et à la laïcisation sur les territoires français. L'architecture civile s'impose dans le tissu urbain alors existant par une relative modernité et des volumes imposants. Ainsi, en l'espace d'une cinquantaine d'années, la commune s'est dotée de quatre écoles primaires près du bourg : la mairie-école des garçons (1847 et 1878), l'école privée des filles Sainte-Anne (fin du XIXe siècle), l'école publique des filles (1908) puis l'école privée des garçons Saint-Joseph (années 1930).

Outre la mairie et les écoles, la commune compte parmi l'architecture civile un monument aux morts édifié en 1921 pour commémorer la mémoire des hommes tombés au front lors de la Première Guerre mondiale.



Mairie-école à l'état de projet, avant 1978. © Région Bretagne



L'école des filles Saint-Anne, 2004. © Région Bretagne



Ecole publique des filles, 2018. © Université Rennes II



Ecole Saint-Joseph, 2004. © Région Bretagne

4. Le rôle déterminant de la Flûme et le village du Pont de Pacé

La rivière de la Flûme divise le territoire de la commune de Pacé sur 18 km, du nord au sud. Pourtant, au cours de l'histoire, les populations ont su tirer parti de cette contrainte naturelle en exploitant l'énergie hydraulique.

Les moulins

De nombreux moulins à eau se déployaient sur tout le bassin de la Flûme. La commune de Pacé en comptait sept : le petit moulin de Tixüe, La Chaintre, Champagne, Champalaune, le Pont de Pacé, la Lande-de-la-Riotais et le Guesneau. La fondation des premiers moulins reste incertaine, la majorité des sources datant de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, à l'exception de ceux de Tixue (attesté dès 1480) et de Champagne (1667).

Principalement utilisés pour le grain, la rentabilité des moulins pacéens est cependant très modeste car leur fonctionnement dépend du débit de la rivière. Les crues ou la sécheresse restreignent les périodes d'activité. De plus, les meuniers sont obligés de stocker l'eau pendant la saison estivale afin de pouvoir faire tourner la roue. La vallée de la Flûme n'ayant pas un dénivelé très important, l'eau stockée par l'un d'eux en aval, contraint le bon fonctionnement des moulins situés en amont.

A partir du XIXe siècle, la minoterie industrielle remplace peu à peu la meunerie artisanale. Aujourd'hui, seul le moulin de la Lande est encore visible en élévation. La majorité a été détruite, parfois pour la construction de logements (Pont de Pacé) ; d'autres sont à l'état de vestige. De la même manière, les canaux et autres structures hydrauliques ont aussi disparu du paysage. Dans la plupart des cas, c'est la toponymie qui atteste de l'ancienne activité des lieux.



Ancien moulin du Pont de Pacé, début XXe siècle.



Moulin de la Lande, 2004. © Région Bretagne



Vestiges du vannage du moulin de Champalaune, 2004. © Région Bretagne



Pan de mur de l'ancien moulin de Champagne, 2004. © Région Bretagne

Les ponts

La commune de Pacé compte quatre ponts. Le plus ancien, en moellons de schiste et de granit, est le pont de Pacé. Il est l'un des derniers exemples de pont médiéval du département, puisqu'il aurait été construit entre le XIIIe et le XIVe siècle. Il a cependant subi de nombreuses modifications, notamment entre le XVIe et le XIXe siècle. Il présente trois arcs en plein cintre supportés par de puissantes piles renforcées de contreforts.

Les trois autres ponts présents sur la commune de Pacé sont plus récents. Le pont Guesneau consistant en un pont de pierre à trois arcs est surmontée aujourd'hui d'un tablier en béton et est daté de la fin du



Pont le Guesneau, 2004. © Région Bretagne



Pont Amelin au début du XXe siècle. © Région Bretagne

XVIIIe siècle, voire du début du XIXe siècle. Les deux autres sont construits à l'aube du XXe siècle. Le tablier en métal du pont de Tixue repose sur des culées en moellons de poudingue et aux chaînages en pierre de taille de granit. Le pont Amelin est quant à lui en béton et présentait autrefois des rambardes de bois, remplacées par du métal.

Le développement du village du Pont de Pacé

Le village du Pont de Pacé s'est constitué autour du pont, le long de l'ancienne voie romaine. Cette route devenue chemin royal puis route impériale reliait Paris à Brest et était par conséquent fortement fréquentée. Le pont étant le seul accès pour traverser la Flûme jusqu'au XIXe siècle, cela permit le développement d'un village à cet endroit. Il est fait témoignage d'un relais de poste aux chevaux au XVIIIe siècle, ainsi que de plusieurs hôtelleries pour accueillir les voyageurs. L'écart du Pont a vécu, tout comme le bourg, une phase de développement au XIXe siècle et les édifices actuels datent pour la plupart de cette période.



Pont médiéval, 2004. © Région Bretagne



Cadastre de 1851, village du Pont. © Région Bretagne

5. Un territoire structuré par les élites

Les châteaux



Le terme "château" est un mot qui a évolué dans sa signification au fil des siècles. D'abord défini comme demeure seigneuriale fortifiée au Moyen Âge, il se généralise par la suite à toute demeure de grandes dimensions possédant une vaste propriété ainsi que des biens agricoles et forestiers. Petit à petit, il devient une résidence conçue pour le confort et l'agrément.

La commune de Pacé comptait anciennement trois châteaux, dont le plus ancien encore en

élévation serait celui de la Glestière. Construit en 1655, il est constitué d'un logis, de communs au nord-est, d'une ferme ainsi que de deux fuies. Inscrit au titre des Monuments Historiques, son architecture est représentative des constructions de l'époque avec un corps central flanqué de deux pavillons légèrement en sailli, et couvert d'une toiture dissociée percée de lucarnes. De plus, les façades principales sont ordonnancées en cinq travées régulières. Les piédroits harpés des fenêtres se prolongent dans les pleins des travées, ce qui, avec les bandeaux horizontaux, est caractéristique



Vue générale nord-est du château de la Glestière, 2004. © Région Bretagne

du style Louis XIII encore à la mode au milieu du XVIIe siècle. La particularité de ce château demeure dans la présence des deux tours d'escalier en pan de bois et couvertes de toits à l'impériale situées aux angles de la façade est.

Le château de Tixue devait être contemporain de la Glestière, mais a été détruit à la fin du XVIIIe siècle. En effet, il ne reste aujourd'hui qu'une tour menaçant ruine, composée d'un étage, dont les deux pièces sont équipées chacune d'une cheminée. Les traces de pigments à l'intérieur supposent la présence d'un ancien décor géométrique.

Enfin le château de la Touche-Milon est construit à côté de l'ancien manoir de la Touche-Milon. Datant du XVIIe siècle pour son corps central, il est flanqué de deux pavillons vers 1920.



Château de la Touche-Milon, 1973. © Région Bretagne



Tour du château de Tixue, 2004. © Région Bretagne

Les manoirs et demeures

Le manoir, dans l'ouest de la France notamment, est une demeure à la tête d'un domaine agricole appartenant à un propriétaire de terres obéissant à un seigneur. En effet, d'origine noble ou non, il ne possède aucun droit seigneurial permettant d'élever un château servant à la défense. Étant le siège d'une exploitation agricole, le manoir se situe entre le château et la ferme et est bien souvent au coeur d'un village ou d'un écart (ou hameau) et rarement au centre d'une ville.

A Pacé, ce sont les manoirs qui ont joué un rôle déterminant dans le développement du territoire. En effet, selon les données récoltées lors de l'inventaire de 2004, la commune comptait au moins trente-trois manoirs, la plupart étant situés aux alentours des écarts visibles aujourd'hui. L'installation des grands domaines fermiers à proximité en est la preuve, à l'image de la Rossignolière encadrée de deux grandes fermes ou encore le Méault situé entre la Bas et le Haut-Méault constitués d'importantes exploitations agricoles. Certains manoirs ont été partiellement détruits ou largement modifiés avant d'être remplacés par des fermes, c'est le cas de Launay-Bézillard, de la Mandardière qui disposait d'un portail d'entrée richement décoré, ou bien de Champagné et de la Foucheraie. Sur la trentaine de manoirs présents sur le territoire, plus de la moitié ont totalement disparu. Seules subsistent les exploitations attenantes.



Manoir de la Rossignolière, 2004. © Région Bretagne

Enfin, les demeures correspondent à d'anciennes maisons de riches fermiers comme c'est le cas pour la demeure de l'Échange (aussi appelé Maison du Change), datant du XVIIIe siècle. Son volume important, ses décors intérieurs ainsi qu'une allée la reliant directement à une seconde ferme d'importance (Bas-Verclé) attestent de sa richesse.



Manoir de la Mandardière à la fin du XIXe siècle. © Région Bretagne



Manoir de la Grande Touche, 2019. © Université Rennes II



Demeure de l'Echange, 2018. © Université Rennes II

6. Prédominance de l'architecture rurale

Les matériaux

Les constructions en terre constituent une part importante du patrimoine architectural pacéen. Si l'utilisation de ce matériau peut se retrouver dans des demeures nobles, il est principalement utilisé dans l'architecture agricole, qui correspond à environ 60 % des constructions recensées.

La mise en œuvre de ce matériau sur le territoire est majoritairement la bauge, qui consiste à monter des levées sur un soubassement de schiste. Ce choix constructif s'explique par l'absence de carrière de pierre à proximité et la disponibilité de cette ressource. De plus elle permet de créer des bâtiments de grands volumes. Pacé possède une diversité d'édifices en bauge, s'étalant du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle. Les constructions en terre sont principalement des ensembles agricoles, et concernent autant les logis que les dépendances (granges, celliers, dépendances, remises et fours à pain, soues à cochon, étables).

Un autre type de mise en œuvre de la terre est le torchis, qui vient en remplissage d'une ossature en pan de bois, dont on retrouve quelques exemples sur la commune. Les bâtiments en pan de bois à Pacé datent principalement des XVIIe et XVIIIe siècles. Le pan de bois a surtout été utilisé pour bâtir des dépendances agricoles de taille plus ou moins importante.



Cellier en pan de bois et torchis, ferme Hémilsant, 2004. © Région Bretagne



Ensemble agricole de la ferme la Touraudière, 2004.

© Région Bretagne



Ferme la Sorinais, 2004. © Région Bretagne

Structures et organisation



Ferme élémentaire la Clais, 2018. © Université Rennes II



Manoir de la Baudière, devenu ferme, 2004. © Région Bretagne



Demeure le Hirdyer et sa ferme, 2004. © Région Bretagne

Il existe sur la commune quelques bâtiments qui s'apparentent à des maisons dites élémentaires. Elles consistent en une pièce unique d'habitation comme à la Clais ou peuvent être divisées en deux pièces : l'une pour l'habitation, la seconde pour les animaux. La façade comporte généralement une porte d'entrée, une fenêtre du côté de la cheminée, ainsi qu'une gerbière au-dessus de la porte d'entrée.

De grands domaines fermiers se sont développés en corrélation avec les seigneuries, desquelles ils dépendaient. Ces dernières se distinguent par une mise en oeuvre soignée. Certains édifices des XVe et XVIe siècles, actuellement considérés comme des fermes, étaient à l'origine des manoirs. C'est le cas pour un grand nombre de demeures nobles à Pacé qui ont été transformés en ferme au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Ces édifices ont quelquefois conservé les décors et dispositions de l'usage ancien et cela explique la qualité de leur architecture.

La commune de Pacé s'est beaucoup développée au XIXe siècle, et par extension, ses exploitations. Les fermes existantes se dotent de nouvelles dépendances, beaucoup de grandes exploitations apparaissent. C'est ce type d'édifices que l'on retrouve aujourd'hui en majorité sur le territoire. Elles se caractérisent par leur grand volume, correspondant souvent à une emprise au sol conséquente. Ces dernières données peuvent s'expliquer par l'évolution des modes de production. La ferme s'agrémente d'espaces rationnels et spécialisés tels que le cellier, la laiterie, la soue à cochon, la grange, etc. Ces fermes présentent plusieurs organisations : certaines sont disposées sous la forme d'une longère, où les espaces sont alignés en longueur, d'autres sont implantées sur un plan en L ou en U.



Ferme longère la Foucheraie, 2004. © Région Bretagne



Ferme de plan en U, l'Etouble, 2004. © Région Bretagne

7. Développement de la commune et urbanisation à partir du milieu du XXe siècle

La commune de Pacé a connu un essor démographique et urbain très prononcé au milieu du XXe siècle. Cela se traduit par des aménagements de lotissements et un développement de l'habitat pavillonnaire.

Les lotissements

La physionomie de l'agglomération du bourg de Pacé est marquée par une décennie d'urbanisation massive. Entre 1965 et 1975 elle est transformée par l'arrivée des habitations organisées en lotissement. Le Village Neuf est le premier lotissement à voir le jour sur la commune, au nord-ouest du bourg. Suite à ce succès, la construction du lotissement le Bignon débute en 1970 à l'ouest, puis c'est au tour de l'Hermine en 1971. Le lotissement du Vieux-Logis se développe au sud en 1973 et finalement en 1976, Kermilin termine cette forte urbanisation de la commune avant 1980.

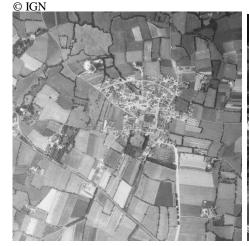
En parallèle, la commune se dote d'une trentaine de logements sociaux qui prennent forme sous les traits de la cité An diskuiz en 1973.





Photographies aériennes du bourg de Pacé, extraits, 1969, 1971, 1975, 1978.

Vue de la cité An diskuiz depuis le cimetière, 1973. © Région Bretagne Cité An diskuiz, 2019. © Université Rennes II









Le logement pavillonnaire dispersé

L'architecture mise en œuvre pour la construction des pavillons repose sur des principes modernes en matière d'habitation et répond, par la standardisation parfois, aux besoins et usages du bâti de cette période. Une grande place est laissée à l'automobile, élément fondamental et structurant dans la pensée architecturale et urbanistique.

Une première typologie de pavillon est observable : un plan rectangulaire avec un ou deux niveaux d'élévation, une toiture à deux ou quatre pans en ardoise. L'accès à l'étage de vie se fait très fréquemment par un escalier extérieur en façade qui surplombe un premier registre avec parement de pierre. Une seconde typologie, fortement appréciée et qui se démultiplie dans la seconde moitié du XXe siècle, relève davantage d'un style néo-régionaliste. Très présent à Pacé, le style néo-breton se définit par des pavillons s'élevant uniquement sur un rez-de-chaussée et combles aménagés, l'usage de granit en encadrement de porte en plein cintre et jour accosté (et également en faux chaînage d'angle), ainsi qu'un enduit clair laissant apparaître ces éléments de pierre. Certains pavillons peuvent présenter un avant-corps en façade, dérivation de la maison à avancée de la Basse Bretagne. Cette dernière typologie est celle qui se manifeste le plus dans les lotissements pacéens de cette période.









Maison, les Lesneries ; maison, la Haute Hatais ; Maison, lotissement Bignon ; maison, lotissement Hermine, 2019. © Université Rennes II

Les réalisations d'architectes

En parallèle des typologies très récurrentes du pavillon standardisé et de la maison néo-bretonne, les propriétaires particuliers font également appel à des architectes. Sur la commune de Pacé les maisons de l'architecte Bertrand Tessier au tout début des années 1970 notamment, relèvent davantage des mouvements architecturaux modernistes. Elles sont de plain-pied, à toit-terrasse, ponctuées de piliers et affichent des





matériaux tels que le métal et le verre en quantité. D'autres architectes sont intervenus sur le territoire, donnant lieu à des constructions très singulières dans un environnement rural et montrant des innovations en matière de bâti au début des années 1970 (baies en aluminium et structure métallique pour habitation par exemple) ainsi que des formes audacieuses qui s'inscrivent dans une idée de véritable création architecturale, comme c'est le cas au Pré de la Rochelle.

Maison Tessier ; maison, le Pré de la Rochelle, 2018 © Université Rennes II

8. Pistes à développer

Les typologies du bâti

Les inventaires menés sur la commune ont fait ressortir plusieurs typologies dans l'architecture pacéenne. Celles-ci illustrent l'évolution des pratiques agricoles, des modes de vie mais également des influences sur un territoire. Parmi les caractéristiques architecturales du territoire les plus prégnantes : la forte proportion de toitures à croupes comportant également un coyau ou encore des toitures ornées de lucarnes débordantes à croupes pendantes.

Le patrimoine d'accompagnement

La commune de Pacé compte encore de nombreux édifices relevant du petit patrimoine : four à pain, puits, pigeonniers, croix, dépendances agricoles, etc. Ces éléments méritent d'être étudiés afin de mieux les connaître et ainsi les préserver face à leur perte d'usage. En effet, ils sont des témoins d'un quotidien, de modes de vie anciens et traditionnels.

Le patrimoine menacé : de la connaissance à la préservation

La connaissance du patrimoine sur un territoire est un moyen de le préserver. Pour se faire, il est nécessaire de sensibiliser les propriétaires aux spécificités architecturales du bâti ancien et plus particulièrement des qualités de l'architecture en terre, souvent mal connues. Et, également de leur montrer la diversité de ce patrimoine bâti sur leur commune. Le bâti participe à l'identité d'un territoire. Il existe de multiples manières de la préserver.

- Sensibiliser aux nombreuses qualités de l'architecture en terre
- Sensibiliser les propriétaires aux spécificités architecturales du bâti ancien
- Communiquer les moyens et les outils pour l'entretien, la restauration et la réhabilitation du bâti ancien
- Collecte de mémoire pour la connaissance du patrimoine bâti et du petit patrimoine







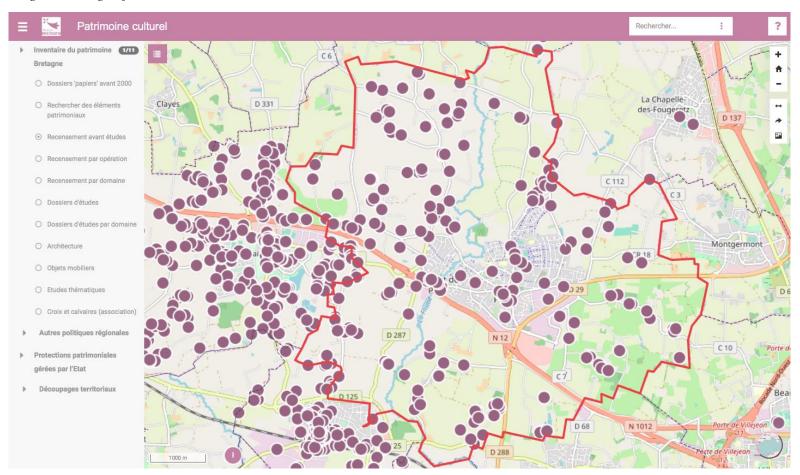


Lucarne à la Rossignolière, 2018; four dans le bourg, 2018; manoir de Landailler, 1973, 2004. © Région Bretagne © Université Rennes II

Les données du recensement et les études à disposition

L'opération d'inventaire du patrimoine conduite en 2018-2019 sur la commune de Pacé a donné un recensement de 223 édifices, édicules et ensembles architecturaux antérieurs aux années 1950 (avec la prise en compte d'éléments représentatifs de l'architecture jusqu'en 1980). Pour chaque élément, une notice sommaire précise la géolocalisation, la dénomination du bâtiment, sa datation, ainsi que sa photographie.

L'ensemble des données du recensement sont accessibles en ligne sur le visualiseur cartographique de la Région Bretagne : http://kartenn.region-bretagne.fr





Suite au recensement, une sélection d'éléments patrimoniaux donne lieu à des dossiers d'étude disponibles sur le site patrimoine.bretagne.bzh:

Présentation de la commune

• Présentation de la commune de Pacé

Ensemble d'édifices étudiés (dossiers collectifs)

- Le pan de bois à Pacé
- Les lucarnes de Pacé
- L'architecture de la seconde moitié du XXe siècle à Pacé
- Les châteaux, manoirs et demeures sur la commune de Pacé

- Eglise, calvaire et croix de chemin à Pacé
- Les constructions en terre sur la commune de Pacé
- Les moulins sur la commune de Pacé
- Les ponts sur la commune de Pacé
- L'architecture civile et l'architecture du début du XXe siècle à Pacé
- Bourg, village du Pont et écarts sur la commune de Pacé

Liste des édifices étudiés (dossiers individuels)

- Château la Glestière
- Manoir Landailler
- Manoir la Mandardière
- Ferme d'Hémilsant
- Moulin de la Lande
- Ecole des filles
- Croix de chemin des Landelles
- Croix de la Haute Rabine

L'enquête d'Inventaire réalisée sur la Pacé a été conduite de septembre 2018 à avril 2019 par Tiphaine Berger, Kathleen Lagarde, Lyssandre Lavigne, Marine Pebayle et Marie Rachine.

Cette synthèse a été rédigée en avril 2019 par Tiphaine Berger, Kathleen Lagarde, Lyssandre Lavigne, Marine Pebayle et Marie Rachine, étudiantes en Master 2 Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti à l'Université Rennes 2.

Une restitution publique a été organisée le 26 avril 2019 dans la commune de Pacé.

Région Bretagne / Rannvro Breizh

Service de l'inventaire du patrimoine culturel / Servij renablin ar glad sevenadurel Direction du Tourisme, du Patrimoine et des Voies navigables / Renerezh an Touristerezh hag ar Glad 283, avenue du Général Patton - CS 21 101 / 283 bali ar Jeneral Patton - CS 21 101 35711 Rennes Cedex 7 / 35711 Roazhon Cedex 7 Contact : inventaire.patrimoine@bretagne.bzh

Retrouvez les politiques d'aide au patrimoine de la Région Bretagne sur le site https://patrimoine.bretagne.bzh/